

LES BASES DE L'OFFRE D'ACHAT ET DU COMPROMIS DE VENTE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Être capable de :

Maîtriser les bases de l'offre d'achat. Appréhender le suivi de dossier après compromis de vente et savoir maîtriser la signature de l'acte authentique.

PUBLIC

Débutants ou professionnels.

PRÉREQUIS

Aucun

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE ET MOYENS D'ENCADREMENT

Formation dispensée en e-learning (à distance).

Moyens d'encadrement :

Formation à distance en ligne (e-learning) avec supports : cours, programme, QCM.

Si vous avez des questions : prendre contact via <https://www.formationsimmobilieres.com/contact/>

Méthode pédagogique :

Expositive > magistrale

Définition de la méthode expositive sous forme magistrale :

La connaissance est un savoir et est bénéfique aux apprenants. Le formateur est le seul à pouvoir transmettre ses connaissances lors d'une formation où l'apprenant doit assimiler des connaissances.

Validation :

QCM en début de formation

QCM en fin de formation

Évaluation de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation

Équipement des participants :

Connexion internet, pc.

Nécessaire pour la prise de notes lors de la formation.

PROGRAMME

SECTION I L'OFFRE D'ACHAT

- 1.1 LA PRISE D'OFFRE AUPRES DE L'ACQUEREUR
- 1.2 LA PRESENTATION DE L'OFFRE AU VENDEUR
- 1.3 LA CONTRE PROPOSITION
- 1.4 LA DUREE DE VALIDITE DE L'OFFRE
- 1.5 LA SIGNATURE DE L'OFFRE
- 1.6 L'ACCORD OU LE REFUS DE L'OFFRE

SECTION II LE COMPROMIS DE VENTE

- 1.1 LES DOCUMENTS RELATIFS À LA CONSTITUTION DU DOSSIER POUR SIGNATURE DU COMPROMIS DE VENTE
- 1.2 LE COMPROMIS DE VENTE
- 1.3 LES DIAGNOSTICS
- 1.4 LE SUIVI DE DOSSIER APRES COMPROMIS DE VENTE
- 1.5 LA SIGNATURE DE L'ACTE AUTHENTIQUE

SECTION III LES CONCLUSIONS DE LA FORMATION

- 1.1 L'OFFRE D'ACHAT
- 1.2 LES DOCUMENTS ET FINALISATIONS
- 1.3 APRES LA VENTE

ORGANISATION

Durée : 2 heures.

Délai d'accès à la formation : sous 48 heures dès acceptation ou réception du paiement.

Coût de la formation : 70 € TTC Soixante dix euros TTC.

Nombre participants minimum : 1

Nombre participants maximum : ... (connexion individuelle 1 participant par contrat ou convention).